

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 151-2015

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2015.RRGR.565

Déposée le: 01.06.2015

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Machado Rebmann (Bern, LAVerte)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Rien que du bois suisse dans les bâtiments cantonaux

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. s'assurer que les bâtiments cantonaux et les bâtiments subventionnés utilisent avant tout du bois suisse ;
2. à plus long terme, s'assurer que les bâtiments cantonaux et les bâtiments subventionnés n'utilisent que du bois suisse.

Développement :

Le canton de Berne est propriétaire d'environ 2 500 bâtiments. En 2010, il s'est fixé pour objectif d'utiliser 1 500 mètres cubes de bois suisse par an pour ses rénovations et ses constructions. Il faut impérativement maintenir cet objectif et, à plus long terme le pousser plus loin car l'industrie bernoise du bois souffre depuis longtemps de la concurrence du bois étranger bon marché. L'objectif à long terme consisterait à n'utiliser que du bois suisse dans les constructions commandées par le canton et celles qu'il subventionne.

Il ne se passe pas un jour sans que des fournisseurs de bois autrichiens par exemple importent en douce dans des camions suisses du bois bon marché, faisant ainsi concurrence à l'industrie du bois locale. Nos scieries doivent par ailleurs endurer une baisse des prix de 30 pour cent pour pouvoir faire face aux entreprises étrangères. Certaines entreprises de transformation du bois risquent par conséquent la faillite, notamment à cause du cours du franc.

Le motionnaire pense qu'il vaudrait mieux soutenir les entreprises bernoises de transformation du bois en employant du bois suisse dans les constructions cantonales. Le canton de Berne doit faire office de précurseur à cet égard. L'idée serait d'utiliser localement le bois produit sur le sol suisse. Les distances de transport s'en trouveraient par la même occasion raccourcies, ce qui réduirait la pollution et ferait baisser les coûts.

Motivation de l'urgence: le franc suisse stagne à un taux élevé.